

Conseil communal de Villeneuve

DU GAZ À VILLENEUVE ?

Interpellation sur un projet d'acheminement de gaz dans la zone industrielle

Madame la Syndique, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux,

Un reportage sur le projet de forage de gaz à Noville a été diffusé par RTSinfo le 14 juillet dernier. Le président de Gaznat, Monsieur Petitpierre, y déclarait notamment : « (...) vous ne verrez même pas qu'il y a une tête de forage qui amène du gaz dans la zone industrielle de Noville et de Villeneuve de façon souterraine et totalement invisible. »

Aussi posons-nous les questions suivantes à la Municipalité :

- 1) La Municipalité a-t-elle été approchée par les « gaziers » ?
- 2) Compte tenu du cadre légal cantonal, la Municipalité est-elle ou serait-elle autorisée à entamer des discussions sur une usine de purification ou de conditionnement de gaz dans la zone industrielle, telle qu'évoquée par M. Petitpierre ?
- 3) Quelle est la position de la Municipalité sur les affirmations de M. Petitpierre selon lesquelles le gaz serait acheminé dans la zone industrielle de Noville et Villeneuve ?
- 4) Ce type d'usine à Villeneuve serait-il admissible avec le plan directeur sectoriel, élaboré dans le cadre de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activité « SRGZA » de l'agglomération Rivelac ?
- 5) L'implémentation de ce type d'usine à Villeneuve serait-elle compatible avec le programme de législature de la Municipalité qui insiste sur la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables ?

Nous remercions par avance la Municipalité pour ses réponses

Villeneuve, le 15 septembre 2022

Vincent Devos et consorts